



Heritage / argent comment le récupérer

Par **benoit b**, le **09/10/2018** à **22:24**

après pas loin de 2 an chez le notaire, la succession de mon père est terminé.

Nous sommes 4 héritiers, ma maman, 3 enfants.

l'argent des comptes bancaires de mon père a été débloqué et viré sur le compte de notre maman. Le notaire me dit que cela a été demandé en juillet 2017 hors je ne me souviens pas avoir signé un ordre de virement dans ce sens.

il n'y a pas eu de testament et dans les papiers du notaire la somme que chacun de nous est censée recevoir est inscrite.

Le notaire dit avoir terminé son travail et je ne vois pas comment récupérer cet argent qui m'est dû et qui a été versé sur le compte de ma maman.

J'ai demandé au notaire par LR l'envoi de la copie de l'ordre de virement et je ne l'ai pas encore reçu.

Pouvez vous me dire comment faire pour récupérer ce que mon papa m'a laissé.

D'avance merci

Par **Visiteur**, le **09/10/2018** à **23:57**

Saluer est une règle qui n'a pas disparu...

BONJOUR

Quelle option votre mère a-t-elle choisie?

Si c'est l'usufruit, vous ne recevez rien avant décès de votre mère.